

Formation et examen chariots automoteurs CACES® R.489



Public :

Utilisateur de chariot automoteur de manutention



Prérequis :

- Aptitude médicale
- Maîtrise de la langue française (écrite et/ou orale)
- Être majeur



Durée : 1 à 5 jours (7 à 35h)
(suivant niveau et nombre de catégories)



Intervenant :

Formateurs spécialisés et testeurs CACES®



Lieux :

- Corbas (69)
- Vos locaux (suivant conditions matérielles)

Renseignements et inscriptions

formation@camira.fr
04.72.23.01.20



Objectifs :

A l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- S'approprier les compétences nécessaires à la conduite du chariot
- Acquérir le savoir-faire pratique et théorique afin de prévenir les risques liés à son utilisation
- Connaître les limites d'utilisation de son équipement
- Savoir vérifier l'adéquation du chariot avec l'opération à réaliser
- Prendre conscience des risques d'accidents et d'incidents pour les éliminer
- Apprendre des méthodes de travail efficaces, sûres et conformes aux recommandations
- Savoir réaliser la maintenance de premier niveau



Obligations légales et recommandations

- Décret n° 98 1084 du 2 décembre 98
- Arrêté du 2 décembre 1998
- Art R 4323-55 et 56 du Code du Travail
- Recommandation CNAM R 489
- Documents INRS (ED 812)



Validation

- Test théorique et pratique en fin de stage selon le référentiel CNAMTS pour l'obtention d'un CACES®
- Délivrance d'un CACES® (permet la délivrance de l'autorisation de conduite par l'employeur)



Méthodes et moyens pédagogiques

- Formation en présentiel
- Accueil, présentation programme et équipements
- Apports théoriques et pratiques
- Utilisation de différentes catégories de chariots (selon les catégories de CACES®)
- Pédagogie active basée sur le référentiel CNAM
- Supports audio-visuels



EPI et lunettes

- Chaussures de sécurité, gants de manutention
- Vêtements haute visibilité, vêtement de pluie, tenue chaude
- Lunettes de vue pour la lecture



Certification et agréments

- CAMIRA est certifié par l'AFNOR CERTIFICATION en tant qu'organisme testeur CACES®

Formation et examen chariots automoteurs CACES® R.489



Programme de la formation

I. Connaissances générales

- Législation et dispositif CACES®
- Rôles et responsabilités du cariste, du constructeur, de l'employeur.
- Contrôles obligatoires
- Acteurs internes et externes en prévention des risques

II. Connaissances techniques

a. Technologie des chariots automoteurs

- Catégories de chariot et spécificités
- Les différentes sources d'énergie, batteries, ...
- Organes de service et sécurité (*rôle et fonctionnement*)
- Équipements interchangeables et leurs utilisations
- Caractéristiques (*capacité, plaque de charge, levée, ...*)
- Types de transmission et mode de conduite
- Notion de centre de gravité, stabilité du chariot, ...

b. Risques liés à l'utilisation, origines et prévention

- Renversement latéral, basculement (*stabilité du chariot*), chute de quai, collision, heurt (*engins ou personnes*), chute de charge (*en circulation ou en hauteur*), chute de personnes (*conducteur et personne élevée*), risques liés aux batteries ou énergie (*carburants, Mécaniques, Hydrauliques, Electriques*)
- Bruit, Vibrations, Incendie, Explosion, ...
- Prise de substances psychoactives et appareils pouvant détourner l'attention
- Repérer les risques dans son environnement, sa tâche...

c. Exploitation en sécurité

- Types de charges, de palettes, évaluation de leur masse
- Pictogrammes de manutention et de risques chimiques
- Distances de freinage
- Règles de circulation, panneaux, plan de circulation
- Conduite à tenir en cas d'incident ou défaillance

c. Exploitation en sécurité (suite)

- Équipements de protection individuelle
- Documents : notice, vérifications périodiques, ...
- Vérifications à la prise de poste et principales anomalies

III. Savoir-faire pratiques (selon catégorie)

a. Prise / Fin de poste

- Prise de poste, vérification du matériel et des documents, réglages, ...
- Vérification de l'adéquation du chariot en fonction de la tâche à réaliser et de la charge à manipuler
- Évaluer les conditions de circulation
- Monter et descendre d'un chariot
- Fin de poste, maintenance quotidienne, signalement des anomalies, ...

b. Conduites et manœuvres

- Circulation (*à vide / en charge, espace limité, sur plan incliné...*)
- Transport de charges (*palettes, caisses, charges longues...*)
- Chargement / Déchargement de véhicules (*à quai, latéral*)
- Stockage dans un palletier à différentes hauteurs
- Gerbage et dégerbage en pile
- Passage de porte restreinte avec charge volumineuse
- Organisation d'une zone de stockage
- Utilisation remorques, arrimage de charges
- Réalisation de picking
- Charger et décharger le chariot sur un véhicule de transport, arrimage



Dates de formations dans nos locaux